



Les citoyennes et citoyens de la  
Commune d'Echarlens sont convoqués en  
assemblée communale le

**Jeudi 02 mai 2024 à 20h00**  
**Au Restaurant de la Croix-Verte à Echarlens**

**TRACTANDA**

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2023**

(il ne sera pas lu, il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, selon l'art. 13 RELC et sur le site internet de la commune)

**2. Comptes 2023**

- 2.1 Comptes de résultats
- 2.2 Comptes des investissements
- 2.3 Rapport de la commission financière
- 2.4 Approbation des comptes

**3. Investissement**

- 3.1 Réfection partielle de la route de Montilier

**4. Informations**

**5. Divers**

P.S. : Tous les documents sont à disposition, pour consultation, au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune [www.echarlens.ch](http://www.echarlens.ch)

**Le Conseil communal**

Echarlens, le 08 avril 2024